

Le Rodriguais

31 octobre 16 h à 20 h

Circuit de chasse aux bonbons

Départ Parc des arts

Centre communautaire en cas de mauvais temps

Distribution de soupe et breuvage pour tous

Les citoyens, entreprises et organismes sont invités à apporter des friandises et se joindre à nous pour les distribuer.

Pour information
450 883-2264 poste 7460

RAPPEL

Virage numérique

Depuis juin 2018, seuls les résidents saisonniers qui en ont fait la demande à l'hôtel de ville continuent de recevoir par la poste la version « papier » du journal Le Rodriguais.

Vous êtes villégiateur et souhaitez continuer de recevoir Le Rodriguais?

Vous avez deux options :

- Abonnez-vous à l'infolettre : www.munsar.ca, onglet « infolettre ».
- Remplissez le formulaire disponible à la réception de l'hôtel de ville pour continuer de recevoir la version « papier ».

**SOUVIENS-TOI, TU AS JUSQU'AU
16 NOVEMBRE POUR T'INSCRIRE
À LA FÊTE DE NOËL!**

**TOUS LES DÉTAILS DE
L'ÉVÉNEMENT SE TROUVENT À LA
PAGE 16 DU JOURNAL.**

Nouveau greffier et adjoint au directeur général et secrétaire-trésorier



En septembre dernier, la Municipalité a procédé à la création d'un poste de greffier et a retenu les services de monsieur Réjean Marsolais en lui confiant également le poste de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

Monsieur Marsolais compte plus de 30 ans d'expérience dans ces fonctions. Retraité depuis quelques années, il est en poste à la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez depuis le 2 octobre et s'acquittera de ces nouvelles tâches dans un horaire à temps partiel. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous!



Cross triathlon Camp De-La-Salle

L'équipe de la Municipalité composée d'une quinzaine de représentants a participé au Cross triathlon – Défi CDLS 2018 le 22 septembre dernier au profit de la Fondation Camp-De-La-Salle.



Réduction de la vitesse

Toujours soucieuse d'assurer la sécurité sur ses routes, la Municipalité a reçu une subvention du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pouvant aller jusqu'à 24 662 \$ pour la signalisation routière. Ainsi, de nouveaux indicateurs de vitesse et des ralentisseurs (dos d'âne) ont été ajoutés afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse et à respecter les limites imposées.

Cadets de la Sûreté du Québec



Les cadets de la Sûreté du Québec étaient présents cet été à Saint-Alphonse-Rodriguez. Gabriel Dupont et Romane Le Goff-Tronchet ont assuré une présence ainsi qu'une surveillance dans les quartiers et les parcs. Ils ont également participé à des événements locaux et pris part à des activités de relations communautaires. La Municipalité tient à les remercier de leur implication auprès de notre population.

Retour sur les Journées de la culture

Plusieurs activités gratuites ont été offertes gratuitement, à l'occasion des Journées de la culture, les 28, 29 et 30 septembre derniers à Saint-Alphonse-Rodriguez, dont une exposition-hommage au regretté sculpteur rodriguais Ivanhoë Fortier. À cette occasion, la Municipalité a remis un bonsaï à Madame Gagnon Fortier, afin de rendre hommage au travail accompli par monsieur Fortier au cours de sa vie.

Soutien à la persévérance scolaire

La Municipalité reconnaît la persévérance scolaire comme un enjeu important pour son développement. Elle s'engage à relever le défi de *Municipalité première de classe 2018*, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, par un soutien concret à une initiative personnelle de retour aux études en versant à monsieur André-Pierre Boucher une bourse d'études de 1 000 \$. Bon succès!



De gauche à droite :
Isabelle Perreault,
maire
André-Pierre Boucher,
récipiendaire de la
bourse
Renald Gravel,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Jour du Souvenir Fermeture des services administratifs

Les services municipaux seront fermés le
LUNDI 12 NOVEMBRE 2018.

Cette journée célèbre le centième anniversaire de l'Armistice qui mettait fin à la première guerre mondiale le 11 novembre 1918.



Consulter pour mieux avancer!

Après un an de mandat au service des citoyens, votre Conseil municipal a déjà plusieurs réalisations à son actif, mais loin de nous l'idée d'en rester là. Plusieurs consultations publiques ont été faites au cours des derniers mois et plusieurs autres sont sur la table de travail afin d'être à l'écoute et de prendre votre pouls quant aux grands enjeux qui animent notre collectivité.

Parmi les consultations publiques réalisées, en cours, ou à venir, nommons celles auxquelles ont participé nos aînés, villégiateurs, gens d'affaires, organismes et nos représentants de la vie culturelle. Merci à toutes les personnes qui ont pris part à ces consultations. Les éléments que vous y apportés nous seront utiles afin de dresser les grandes lignes et orientations qui nous guideront dans la réalisation des projets municipaux. Nous invitons également tous les citoyens à répondre à l'appel lors des prochaines activités de vie démocratique municipale.

En réponse à la demande faite par plusieurs citoyens, une démarche en vue de pourvoir notre municipalité d'un service de garde en petite enfance est également en cours. Nous souhaitons vivement qu'il en résulte un projet durable et invitant pour les familles qui souhaitent s'établir dans notre milieu.

La préoccupation des gens d'affaires quant à la pénurie de main d'œuvre a aussi été entendue. Une solution concrète est en préparation et sera mise en œuvre au printemps prochain. De plus, depuis quelques semaines, notre mairesse tient une chronique hebdomadaire sur les ondes de CFNJ, lors du retour à la maison les vendredis, dans l'émission *Lanaudière & compagnie*, et y parle de nos attraits, événements et nouvelles de la communauté!

Nous aimerions également souligner les réalisations importantes qui ont occupé autant les élus que les employés municipaux au cours des derniers mois. Des nombreuses activités ont attiré les citoyens et visiteurs au cœur de notre village, cet été. Nous pouvons affirmer sans aucun doute que « ça bouge » à Saint-Alphonse-Rodriguez avec les populaires Doux Jeudis sous les étoiles, les incontournables soirées de cinéma en plein air ou encore, les plus récents Beaux dimanches! Merci à chacun des bénévoles et partenaires qui ont soutenu ces activités. C'est grâce à vous que nous jouissons d'un milieu de vie dynamique et accueillant.

Du côté des travaux publics, nous sommes heureux d'avoir pu conclure les travaux d'asphaltage et de réfection de la rue des Monts. Maintenant que la route est (enfin!) pavée et fonctionnelle, nous vous invitons à y être courtois et sécuritaire dans votre conduite.

Un autre projet davantage orienté vers l'intérêt de notre jeunesse est également en cours de réalisation. Il s'agit du tout nouveau parc de planche à roulettes (ou « skatepark »), situé devant la patinoire du village, juste à côté du Centre communautaire rodriguais. Son inauguration aura lieu en grandes pompes au printemps prochain. D'ailleurs, en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi Matawinie, un intervenant sera bientôt disponible sur place pour les jeunes. Bienvenue aux amateurs de patin, trottinette et planche à roulettes!

Finalement, la programmation d'automne bat son plein. Nous vous invitons à vous inscrire aux nombreux ateliers et cours qui y sont proposés. La fête de l'Halloween approche et, en plus de la traditionnelle soirée du 31 octobre, nous offrirons aux petits et grands une toute nouvelle soirée de contes le 2 novembre prochain. Aussi, notre comité loisir travaille déjà très fort à la préparation d'une programmation hivernale haute en couleurs. Participez en grand nombre à chacune de ces activités!



Sécurité publique



Incendies de cheminée et ramonage

Semaine de la prévention incendie 2018



Cette année, la semaine de la prévention des incendies a eu lieu du 7 au 13 octobre 2018 sous le thème « C'est dans la cuisine que ça se passe ». Le service des Incendies de Saint-Alphonse-Rodriguez a profité de l'occasion pour sensibiliser les élèves de l'école primaire quant à la prévention des incendies.

Visite de la caserne des pompiers

31 élèves des classes de maternelles 4 ans et 5 ans ont visité la caserne de pompiers le mercredi 10 octobre. Ils ont reçu quelques conseils de prévention incendie et ont pu rencontrer un pompier vêtu de son habit de combat incendie.

Exercice d'évacuation à l'école

Le vendredi 12 octobre les élèves et le personnel de l'école ont participé à un exercice d'évacuation en cas d'incendie. Des pompiers étaient sur place pour en assurer le bon déroulement. La pratique fut suivie d'une rencontre en classe pour donner des conseils de prévention incendie et pour féliciter les élèves de leur performance.



CHANGEZ D'HEURE... ET DE PILES!

Passage à l'heure d'hiver : le dimanche 4 novembre 2018. À 2 h du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, il faudra reculer nos montres d'une heure.

Profitez-en pour remplacer les piles des avertisseurs de fumée!

Chaque année au Québec, il survient environ 235 incendies causés par une mauvaise installation ou une utilisation inadéquate des appareils de chauffage au bois (poêle et foyer). Ces incendies, en plus de faire de nombreuses victimes (blessures et décès), entraînent des pertes matérielles considérables.

Conseils pour réduire les risques d'incendie liés au chauffage au bois :

- À l'automne, faites ramoner la cheminée par un professionnel. La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable.
- Ne vous fiez pas juste aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement plus de 90 %.
- Ne brûlez que du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote. Évitez tout autre combustible tel que du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Les produits toxiques qu'ils dégagent augmentent la formation de créosote et peuvent vous empoisonner.
- Dégagez la zone autour du foyer ou du poêle de tout objet combustible en suivant les distances recommandées par le fabricant (voir la plaque d'homologation).

Comment vous débarrasser des cendres chaudes?

- Videz régulièrement les cendres du foyer et du poêle.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale de 1 mètre entre le contenant métallique et toute autre matière combustible.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.



En cas de feu de cheminée :

1. Fermez la clé.
2. Sortez immédiatement.
3. Appelez le 9-1-1.

Saviez-vous que l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) est recommandée lorsque vous utilisez un appareil de chauffage au bois? Installez l'avertisseur de CO près des chambres à coucher; il pourrait vous sauver la vie et celle de vos proches!

Source : Site internet du ministère de la Sécurité publique



Collecte de bonbons : mercredi 31 octobre



Halloween! Halloween! Monstres et sorcières déambuleront sur les rues de la Plage et Notre-Dame et de 16 h à 20 h et ces rues seront spécialement fermées pour l'occasion.

Pour bonifier l'événement, Municipalité, associations, organismes, entreprises et citoyens se regroupent pour créer une ambiance des plus « Halloweenesque ».

Sport et Loisir



Parc de planche à roulettes (Skatepark)

La construction du nouveau parc de planche à roulettes situé près du Centre communautaire rodriguais avance grandement. La réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise Papillon Skate Parc inc., spécialiste en la matière. Une inauguration officielle aura lieu au printemps 2019.

Un été exceptionnel!

Les Doux Jeudis



Nos Beaux dimanches



La Municipalité tient à remercier ses précieux bénévoles qui ajoutent au succès de ces événements. Merci également à nos généreux commanditaires pour leur soutien.

Vendredi 2 novembre Soirée contes et légendes autour du feu Parc des Arts



Pour les enfants : 19 h
Pour les adolescents et adultes : 20 h 30

Terrain de volleyball - Domaine 4H

Nouveauté au Parc 4H : terrain de volley-ball!

Bienvenue à tous!



Sport et Loisirs

Surveillant de patinoire

La Municipalité est à la recherche d'un(e) surveillant(e) de patinoire pour la saison 2018-2019.

Tâches

- Accueillir les patineurs.
- Ouvrir et fermer la salle (sous-sol) du Centre communautaire rodriguais.
- Faire respecter l'ordre à l'intérieur du Centre communautaire rodriguais et sur la patinoire.
- Entretien des chambres de joueurs, la salle et les toilettes.
- Déneiger les entrées principales du local.
- Opérer une petite cantine et garder les profits.

Habilités requises

- Aimer travailler avec le public.
- Aimer travailler à l'extérieur.
- Autonomie, sens des responsabilités.

Conditions

- Être âgé(e) de plus de 18 ans.
- Contrat du 14 décembre 2018 au 10 mars 2019 ou selon la température.
- Contrat forfaitaire pour la durée du mandat.
- L'horaire prévu est d'approximativement 44 h/semaine avec un horaire particulier pour le temps des fêtes.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 13 novembre 2018, par la poste ou par courriel, à l'attention de :

Madame Tatiana Béliveau
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
450 883-2264, poste 7492 ou tbeliveau@munsar.ca



Culture et Événements

L'écrivaine Louise Warren reçoit le Prix du CALQ – Créatrice de l'année dans Lanaudière

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est heureux de décerner le **Prix du CALQ – Créatrice de l'année dans Lanaudière** à l'écrivaine Louise Warren. Ce prix, lui a été remis lors du gala des Grands prix Desjardins de la culture de Lanaudière, organisé par Culture Lanaudière.



Qualifiant Louise Warren de « *monument littéraire* », les membres du comité de sélection du Conseil des arts et des lettres du Québec ont souligné la grande profondeur de sa recherche et de sa vision du monde. Ils ont particulièrement apprécié sa dernière création, née d'une résidence à l'Abbaye Val Notre-Dame de Saint-Jean-de-Matha, intitulée *L'enveloppe invisible*, dans laquelle s'entremêlent vie intérieure, nature et architecture.



**GRANDS PRIX
DESJARDINS
de la culture
DE LANAUDIÈRE**

Félicitations à madame Louise Warren!

Madame Louise Warren, lauréate, est accompagnée de monsieur André Racette, directeur par interim du soutien aux compagnies de création et de production, au Conseil des arts et des lettres du Québec et de monsieur Jean-Pierre Comeault, président de Culture Lanaudière



Bibliothèque



Rajeunissement des collections jeunesse

Votre bibliothèque municipale est heureuse d'avoir complètement renouvelé ses collections jeunesse! Grâce au soutien financier de



la Caisse Desjardins de Kildare et de l'Association des pompiers de Saint-Alphonse-Rodriguez, Près de 200 nouveaux livres pour les 0-16 ans ont été ajoutés sur les rayons. Merci à ces partenaires et à Virginie Arbour-Trépanier pour son soutien dans la réalisation de ce projet.

Des ressources adaptées aux personnes malvoyantes

Saviez-vous qu'en plus de tous ses services, votre bibliothèque offre également des livres à gros caractères et des livres audio?

Les livres à gros caractères rendent la lecture plus aisée. Tous vos auteurs préférés se retrouvent dans cette collection spéciale.



Quant aux livres audio, ils répondent aux besoins des personnes aveugles ou malvoyantes. Ceux et celles qui préfèrent qu'on leur fasse la lecture à la maison ou en voiture, adoreront également écouter leurs romans favoris!

CONSULTATION PUBLIQUE – POLITIQUE CULTURELLE

INVITATION

En mars 2018, le conseil municipal de Saint-Alphonse-Rodriguez a mis en place un comité culturel dont les membres ont travaillé à poser les premiers jalons de la politique culturelle. Ainsi, la prochaine étape est de présenter les travaux réalisés jusqu'à maintenant afin de recevoir vos commentaires.



Le samedi 27 octobre 2018

8 h 30 à midi

Centre communautaire rodriguais

100, rue de la Plage

Saint-Alphonse-Rodriguez

Ateliers d'informatique

Débutant / intermédiaire

De septembre à décembre 2018

Les mardis de 9 h à 12 h

À la bibliothèque Dr-Jacques-Olivier

(99, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez)

Atelier gratuit

Frais annuels de 10 \$ pour les photocopies.

Bienvenue à tous!

Formatrice : Virginie du Centre d'alphabétisation populaire Matawinie-Est (CAPME)

◆ **Information et inscription : 450 889-1912 ou alphamatawinie@satelcom.qc.ca**



Au cours de cette matinée, vous serez invité à émettre vos commentaires. Un document présentant les principaux éléments de la prochaine politique sera disponible à la bibliothèque de Saint-Alphonse à partir du 15 octobre 2018.

Afin de faciliter l'organisation logistique de cette matinée, nous vous saurions gré de bien vouloir confirmer votre présence à la réception de l'Hôtel de ville, au **450 883-2264 poste 7400**.

Merci et au plaisir de vous y rencontrer!

Isabelle Perreault, mairesse



RAPPEL - Dernière rencontre du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le 13 novembre 2018 sera la dernière date de l'année en cours pour déposer des documents au CCU. Si vous prévoyez déposer une demande devant être analysée par le comité, assurez-vous d'acheminer le tout à temps. La prochaine rencontre du comité aura lieu à la fin du mois de novembre. De retour en 2019!

Financement municipal pour le remplacement d'installations septiques

Vous être propriétaire d'une installation septique ayant plus de 25 ans? Vous pourriez être admissible au programme de financement municipal. Pour obtenir de l'information quant aux procédures à suivre, consultez le document « Aide-mémoire » situé sous l'onglet « Environnement » du site www.munsar.ca ou communiquez avec la réception de l'hôtel de ville.



Les conditions d'éligibilité ont été modifiées récemment : tout propriétaire déposant une demande d'aide financière pour la mise aux normes d'une installation septique doit être exempt de dettes envers la Municipalité pour être admissible.

http://www.municipalite.saintalphonserodriguez.qc.ca/upload/File/Aide-memoire_v2018_2.pdf

Permis de construction émis Mai à août 2017 et 2018

	2017	2018
Mai	58	61
Juin	41	66
Juillet	44	38
Août	41	40
Cumulatif (depuis janvier)	238	256
Valeur (\$)	4 622 295 \$	5 829 908 \$

RAPPELS IMPORTANTS Demandes de permis

- Vous devez demander un permis AVANT d'entreprendre tout projet de construction, de rénovation, d'agrandissement, d'ajout de bâtiment accessoire ou autre, d'affichage et d'abattage d'arbres.
- Prévoyez un délai maximal de 30 jours pour le traitement du dossier.
- Il est préférable de prendre un rendez-vous si vous désirez rencontrer un membre du Service de l'urbanisme. Communiquez avec la réception de l'hôtel de ville au **450 883-2264, poste 7400.**

Entreposage de bois de chauffage

En prévision de l'hiver, souvenez-vous de ces quelques règles à respecter pour l'entreposage du bois de chauffage pour un usage personnel :

- Un maximum de vingt-cinq (25) cordons de bois peut être entreposé, chaque cordon mesurant 1,2 mètre de hauteur, 2,4 mètres de longueur par 0,6 mètre de largeur.
- L'entreposage doit se faire uniquement dans les cours arrière et latérale ne donnant pas sur la rue.



Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires (Tempo®) peuvent être érigés à partir du 1^{er} octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante. Notez qu'un seul abri peut être installé par propriétaire et ce, à une distance minimale de 1,5 mètre de toute ligne de lot et de 3,04 mètres de toute ligne de rue.

Pour connaître les dispositions relatives à ce règlement, nous vous invitons à consulter le règlement numéro 423-1990, accessible au www.munsar.ca. (lien : http://www.municipalite.saintalphonserodriguez.qc.ca/upload/reg_urbanisme-423-1990-zonage.pdf)





NOUVEAU RÈGLEMENT RELATIF À L'USAGE DU TABAC ET DU CANNABIS

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le cannabis, la Municipalité a adopté le règlement numéro 565-1999-1 qui modifie le règlement numéro 565-1999 relatif aux nuisances en y incluant des clauses concernant l'usage du tabac ou du cannabis dans les endroits publics.



Ainsi, dans tout endroit public, que ce soient les parcs, les plages, les terrains de jeux, les véhicules de transport public, les aires à caractère public y compris le mobilier urbain, nul ne peut consommer du tabac ou tout produit qui contient du tabac, la cigarette électronique et tout autre dispositif de cette nature que l'on porte à la bouche pour inhaler toute substance contenant ou non de la nicotine ou du cannabis sous quelque forme que ce soit.

L'article 2.7.1 précise donc : *Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de la section 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de cent dollars (100 \$) et maximale de mille dollars (1 000 \$) pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, ou d'une amende minimale de deux cents dollars (200 \$) et maximale de deux mille dollars (2 000 \$) pour une première infraction si le contrevenant est une personne morale, avec en sus, dans tous les cas, les frais de poursuite et d'une amende minimale de deux cents dollars (200 \$) et maximale de deux mille dollars (2 000 \$) en cas de récidive avec, en sus, les frais de poursuite.*



Un règlement qui a du chien!

La Municipalité a récemment modifié son règlement concernant les animaux. Les changements apportés visent à assurer le bien-être et la sécurité de tous. Rappelez-vous également de ces règles importantes :

- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain et de s'approcher à moins de 2 mètres des limites du terrain;
- Il est obligatoire d'obtenir une licence de la Municipalité pour pouvoir garder un chien;
- Il est interdit de garder plus de deux (2) animaux par unité de logement;
- Tout chien de race Bull-terrier, Staffordshire bull-terrier, American bull-terrier, American Staffordshire terrier ou tout chien de race croisée qui possède les caractéristiques d'un chien de l'une de ces races est interdit.



Vous pourrez connaître l'ensemble des dispositions du règlement concernant les animaux en consultant sa version intégrale sur le site web de la municipalité. (lien : http://www.municipalite.saintalphonse-rodriquez.qc.ca/upload/r-568-2000-1_ra_glement_relatif_aux_animaux_et_annexe.pdf)

Entretien des rues privées : nouvelle procédure

Vous désirez réclamer l'entretien de votre chemin privé par la Municipalité? Une nouvelle procédure est maintenant en vigueur : vous devez déposer une requête écrite au conseil municipal. Cette demande doit être signée et déposée par la majorité des propriétaires riverains (au chemin) ayant une unité d'évaluation (terrain et/ou bâtiment) et demandant la prise en charge de l'entretien hivernal ou estival de la rue privée par la Municipalité.

Il est important de savoir que le Conseil n'est pas tenu d'assumer une responsabilité relative à l'entretien des chemins privés, et ce, même si une majorité de propriétaires ou d'occupants le réclament. Le Conseil peut, notamment, mettre fin en tout temps à un contrat d'entretien estival ou hivernal.



Pour connaître les étapes à suivre pour le dépôt d'une demande, consultez la réglementation en visitant le www.munsar.ca. (lien : [http://www.municipalite.saintalphonse-rodriquez.qc.ca/upload/r-886-2018_ra_glement_entretien_des_rues_privates_estival-hivernal\(1\).pdf](http://www.municipalite.saintalphonse-rodriquez.qc.ca/upload/r-886-2018_ra_glement_entretien_des_rues_privates_estival-hivernal(1).pdf))



Travaux publics

Réfection et asphaltage de la rue des Monts



Les travaux de réfection de la rue des Monts ont été réalisés au cours de l'été. Cette rue avait subi des dommages importants alors que le pont du 4^e rang avait été fermé pendant plus d'un an. L'équipe des Travaux publics a collaboré à ce projet.

Nous invitons les usagers à faire preuve de prudence.

Rue de la Sucrierie – asphaltage cet automne

C'est cet automne que la rue de la Sucrierie a été asphaltée à la satisfaction des résidents et des véhicules lourds y circulant.

La poussière générée par la circulation des camions est maintenant chose du passé.



Bassins de sédimentation

Dans la foulée des travaux réalisés sur la rue des Monts, de nouveaux bassins de sédimentation sont maintenant présents. Celui de l'intersection de la rue du Lac-Vert Sud a été refait et un nouveau s'ajoute aujourd'hui à l'intersection de la rue des Monts et de la route 343.

Ces bassins permettront de retenir une partie des sédiments en suspension afin d'empêcher qu'ils ne se retrouvent dans l'eau des fossés ou, finalement, dans le lac Rouge.

La problématique avec ces sédiments est qu'ils perturbent les habitats aquatiques et apportent une charge de polluants dans le lac, dont du phosphore, le principal nutriment responsable du développement des plantes aquatiques et des cyanobactéries.

Collecte à 3 voies Ramassage des bacs

Le jour de la collecte, les bacs destinés aux déchets, au recyclage ou aux matières organiques doivent être placés en bordure de la route, plus près de la ligne de votre propriété que dans la rue.

Afin de faciliter le déneigement des rues, ces bacs doivent être retirés la journée même de la collecte, et ce, particulièrement les jours de tempête. Les opérations de déneigement avec charrues se compliquent considérablement lorsque les opérateurs doivent contourner les obstacles. Un mot d'ordre a été lancé auprès de l'entreprise de déneigement afin de faire preuve de souplesse les jours de cueillette. Cependant, les citoyens qui refusent de coopérer recevront une lettre les avisant de respecter la consigne. Merci de votre collaboration.

Ensemble, offrons-nous la chance de passer un bel hiver!



Nettoyage des ponceaux avant l'hiver

Avis aux propriétaires : il est fortement recommandé de voir à ce que votre ponceau d'entrée privée soit libre de tout obstacle avant la tombée de la neige. Le but de la démarche est de faciliter l'écoulement des eaux et d'éviter les rigoles qui endommagent sérieusement la chaussée. Ces ponceaux sont sous la responsabilité de chacun des propriétaires.

Stationnement d'hiver

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.





Plantes envahissantes

En 2016, un inventaire des plantes exotiques envahissantes a été réalisé sur le territoire de la municipalité. Les plantes envahissantes observées sur près de 125 sites étaient la renouée japonaise, le phragmite exotique, le pétasite japonais, la salicaire pourpre, le myriophylle à épis et la berce du Caucase.

Parmi celles-ci, deux présentent une problématique importante: le **phragmite exotique**, graminée qu'on retrouve couramment dans le fossé des autoroutes et la **renouée du Japon**, communément appelée à tort « bambou ». Ces deux plantes herbacées sont véritablement deux pestes lorsqu'elles s'introduisent à un endroit.



Renouée du Japon



Phragmite exotique

On retrouve habituellement le phragmite en bordure de chemin, dans le fossé et près des milieux humides. La renouée a tendance à être, quant à elle, plus polyvalente et on la retrouve dans plusieurs habitats, de la lisière de terrain aux berges d'un ruisseau.

Une fois bien installées, ces deux plantes ne laissent aucune place à la flore locale, agrandissant leur territoire d'année en année.

Bien qu'introduites à plusieurs endroits pour leur aspect ornemental, elles finissent par être envahissantes et les propriétaires des terrains tentent de s'en débarrasser en les jetant dans le boisé ou dans le fossé. C'est alors qu'elles se propagent de façon incontrôlable. En quelques années, ces plantes auront colonisé le nouvel endroit et commenceront à s'étendre. Le remblayage de terrain ou des travaux d'aménagement de chemin peuvent parfois être la source du problème.

Vous avez une de ces plantes sur votre terrain?

La première étape consiste à en être conscient et à en faire une gestion intelligente pour ne pas la répandre davantage sur votre terrain, mais aussi sur celui des autres. Le partage de ces plantes ne représente pas un geste environnemental responsable.

Fermeture des sentiers multifonctionnels du 3 au 16 novembre



Les sentiers multifonctionnels seront fermés durant la période de la chasse aux chevreuils avec arme à feu, du 3 au 16 novembre prochain. D'ici là, profitez des sentiers pour admirer les couleurs de l'automne.

Sondage sentiers multifonctionnels : félicitations à madame Lucie Desrosiers!

Merci aux quelque 120 personnes qui ont répondu au sondage et visité le kiosque au sujet des sentiers multifonctionnels lors des Doux Jeudis.

Le tirage d'un panier-cadeau d'une valeur de 125 \$ gracieuseté du magasin de plein air MD Sports de Rawdon a été effectué le 27 juillet dernier. Félicitations à madame Lucie Desrosiers dont le nom a été tiré au sort parmi toutes les personnes qui avaient rempli le sondage!



De gauche à droite : Isabelle Perreault, mairesse, Lucie Desrosiers, gagnante, Jacques Lajeunesse et Patricia Moreau, techniciens en environnement.



Réponse à la question d'août 2018

On retrouve l'herbe à poux sur le bord des chemins et sur les terrains non aménagés. Cette plante affecte environ 13 % de la population à cause de son pollen qui irrite les voies nasales.



Pour ce qui est de l'herbe à la puce, on ne retrouve que très peu d'endroits où celle-ci est présente sur le territoire de la Municipalité. On la retrouve davantage dans la plaine agricole.

Toutefois, une autre plante se retrouve en abondance ici et provoque des irritations semblables à celles causées par l'herbe à la puce, mais plus légères. Il s'agit de l'apocyn à feuille d'androsème.



Cette plante pousse en abondance dans les fossés, les lisières de forêt et dans les friches ensoleillées. Le contact avec cette plante peut, si vous y êtes sensible, provoquer des cloques qui causent des démangeaisons sur une courte durée.

Collecte des résidus verts : vendredi 16 novembre 2018



Entassez vos résidus verts dans des contenants dégradables comme des sacs en papier et des boîtes en carton ou encore, dans des sacs en plastique orange ou transparents que vous placerez en bordure de la route après 18 h, la veille de la collecte, ou avant 7 h le matin même.

Les sacs à ordures noirs ou verts ne seront pas acceptés. Résidus verts acceptés : feuilles mortes, rognures de gazon, mauvaises herbes et débris de plate-bande sans la terre.

Fermeture de l'écocentre 27 octobre 2018

Nous vous rappelons que l'écocentre municipal fermera ses portes le samedi 27 octobre à 15 h. Pendant la période hivernale, vous pouvez toujours déposer les appareils électroniques dans un bac à cet effet situé à l'extérieur de la cour du garage municipal.

Nouveau sentier

Un nouveau sentier en milieu forestier est présentement en développement en plein cœur de la municipalité. L'accès se trouve sur la rue de la Plage, à une cinquantaine de mètres du Centre communautaire rodriguais. Un réseau de près de 500 m permet aux citoyens de profiter de la nature qui nous entoure. Une équipe de 9 bénévoles des Amis des Sentiers ont participé à l'aménagement de ce sentier. Quelques travaux restent à faire, mais le sentier sera prêt pour le début de l'hiver et sera idéal pour vos balades en raquettes. Bonne découverte!



Question du mois

À quelle période de l'année le trappage du castor est-il autorisé?





Un emploi étudiant payant pour les études!

Avec l'arrivée de la période des Fêtes, plusieurs étudiants recherchent un emploi; cela leur permet de devenir plus autonomes et d'acquérir de l'expérience de travail. Par contre, plusieurs facteurs tels que le nombre total d'heures d'activités dans une semaine, le programme de formation et les conditions de travail peuvent poser un risque de difficultés scolaires ou même d'abandon des études.

Les employeurs certifiés OSER-JEUNES de Lanaudière savent que, lorsqu'on est jeune, la priorité doit aller aux études. Consultez le bottin des employeurs engagés dans la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes Lanaudois en visitant le site www.oser-jeune.org/bottin.

Message aux parents d'enfants de 8 ans et plus

Vous avez fait baptiser votre enfant? Il est maintenant le temps de lui faire vivre son initiation chrétienne.

Vous voulez que votre enfant fasse son premier pardon, sa première communion ou sa confirmation?

Vous devez communiquer avec votre communauté chrétienne pour l'inscrire à une démarche de préparation et de formation chrétienne. Nous voulons que cette démarche se fasse en famille et en communauté.

◆ **Inscription et information : 450 883-2954.**

Services de garde en milieu familial recherchés



Le CPE La Chenille est à la recherche de personnes désirant offrir un environnement stimulant aux enfants en se joignant à son équipe de responsables de service de garde en milieu familial.

Vous avez à cœur le développement et le bien-être des enfants et cette profession vous intéresse?

◆ **Information : 450 882-1597, poste 228 ou 227, ou bcmatawinie@cplachenille.org**



Vols dans les véhicules Conseils de prévention

Depuis les dernières semaines, des vols dans les véhicules ont été signalés dans la région de Lanaudière. Les policiers invitent donc les citoyens à la vigilance et leur recommandent de redoubler de prudence.

Contactez les policiers pour signaler tout vol ou événement suspect, en composant le 310-4141 ou *4141. Pour toute urgence, veuillez contacter le 9-1-1.



Le Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 60 \$ plus les frais.

Comptoir vestimentaire Horaire d'automne

Le comptoir vestimentaire est toujours ouvert les samedis, toutes les deux semaines, à compter du 27 octobre, de 9 h à midi.

Que vous souhaitiez donner au suivant ou ayez besoin de vêtements, vaisselle, bouts de tissu pour bricoler avec les enfants ou pour confectionner un costume d'Halloween, et ceci à prix d'amis, rien de plus facile que de vous rendre au 730, rue Luc. (Derrière le marché d'alimentation Métro)



À NOTER : nous sommes également à la recherche de bénévoles disponibles 1 à 2 journées par semaine.

◆ **Information : Aline Parent, responsable au 450 883-5362**

MRIC de Matawinie

**Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?**

Une infirmière en milieu rural est disponible à Saint-Alphonse-Rodriguez tous les lundis.
Pour prendre rendez-vous, communiquez au 450 886-3861.

Infirmière EN MILIEU RURAL

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Québec  MRIC Matawinie



Vie communautaire

Le club de motoneige Les coureurs de bois a besoin de relève!

Dans le but d'assurer la continuité de notre club qui existe depuis 46 ans, nous avons besoin de gens motivés qui désirent s'impliquer.



Être membre de notre organisation permet de faire de merveilleuses rencontres, d'apprécier l'hiver, d'accomplir de belles choses pour notre communauté ainsi que d'avoir beaucoup de plaisir!

Communiquez avec nous, peu importe votre âge et vos compétences, nous serons heureux de vous transmettre nos connaissances.

◆ **Information : Jonathan Léonard, président au 450 944-0236**

Les Femmes en art

Toutes les femmes de la région intéressées par des travaux manuels (tricot, crochet, peinture, dessin, peinture décorative, faux vitrail, etc.) sont invitées à se joindre à Femmes en art. Ensemble, on apprend, on échange, on s'entraide tout en parlant et c'est amusant. Tous les mardis, de 13 h à 16 h à la salle Marcel-Gaudet, venez partager ce que vous faites et prendre un café. Coût : 2 \$ par rencontre.

◆ **Information : Danielle Julien 450 883-1205**
daniellej116@gmail.com

Bonne boîte, bonne bouffe : des fruits et légumes frais à prix très abordable!

Service de livraison de fruits et légumes frais ouvert à tous. Toutes les deux semaines, vous pouvez recevoir un panier de produits frais à prix abordable. Vous avez le choix du format à 8, 12



ou 18 \$ et des recettes inspirantes accompagnent la livraison. Votre panier est livré le mercredi au 1100, rue Notre-Dame, au Centre Gaudet. Consultez le calendrier de livraison au www.munsar.ca

◆ **Information : www.boitesdici.org**



Popote Matawinie offre des mets cuisinés surgelés à petit prix disponibles selon le même horaire que la cueillette des paniers de Bonne boîte, bonne bouffe, vous pouvez faire provision de plats délicieux à prix imbattables.

◆ **Information : Lise et Robert 450 898-1842**



La Féerie de Noël toujours au rendez-vous

La Féerie de Noël sera de retour cette année les 1^{er} et 2 décembre au Centre communautaire rodriguais. Un rendez-vous avec nos artisans à mettre à votre agenda!



Embarque Lanaudière!

Le covoiturage et le transport collectif : une simple habitude qui rapporte!

Offrez ou réservez du covoiturage pour toute raison, pour n'importe quel moment de la journée et pour tout endroit en Amérique du Nord en visitant le site www.EmbarqueLanaudiere.ca.



Méchoui annuel du Club Quad Matawinie

Le 10 novembre prochain, le Club Quad Matawinie organise le méchoui annuel afin de remercier ses bénévoles au Centre de loisirs Marcel-Thériault au 250, 65^e avenue, à Saint-Côme. Frais de 30 \$ pour les adultes et 15 \$ pour les enfants de moins de 12 ans. Liqueur, bière et vin seront disponibles. Les places sont limitées. Bienvenue à tous!



Soirées de pétanque Club amitié

Le Club amitié a déménagé son activité de pétanque à la salle Marcel-Gaudet. Toujours les mardis à compter de 19 h, cette soirée est gratuite pour les membres du club et vous pouvez y adhérer par une cotisation annuelle de 20 \$ et ainsi profiter d'une gamme d'activités pour tous.

◆ **Information : Raymond Guilbault au 450 883-8533**





Nouveau service d'écrivain public

Ce nouveau service ouvert à tous sera offert gratuitement dans les locaux du comptoir alimentaire chaque 2^e mardi du mois, de 18 h à 20 h, dès le 20 novembre.

Faire son curriculum vitæ, répondre à une offre d'emploi, compléter un formulaire, même écrire une lettre d'amour ou d'amitié... Celui qu'on appelle « l'écrivain public » sera là pour vous.

Ce service est offert par monsieur Gille Marcotte, résident de Saint-Alphonse-Rodriguez depuis 2001, ex-enseignant de français, ex-journaliste à La Presse et ex-chroniqueur au journal Le Devoir. Cette initiative est rendue possible grâce à la collaboration du groupe Entraide et Amitié et de la Municipalité.

Vie communautaire



Le Carrefour chez vous!

Tu cherches un emploi?

Tu souhaites retourner aux études?

Tu veux jaser?

Le Carrefour jeunesse-emploi Matawinie peut te rencontrer dans ta municipalité!

Viens nous voir à Saint-Alphonse-Rodriguez!

OÙ? À la bibliothèque

QUAND? Les lundis, de 13 h 30 à 16 h

Dès le 15 octobre 2018

Sans rendez-vous!

Capsule historique



Retour à l'école en histoire

C'est septembre, le temps du retour à l'école, mais comment s'effectuait ce retour en classe à travers les ans?

Dans les années 1850, il y avait 2 écoles dans la municipalité et l'enseignement s'est fait dans les 2 langues pendant une cinquantaine d'années. En 1867, on retrouve 4 écoles sur le territoire de la municipalité.

C'était l'époque de l'école de rang, donc l'école est mixte avec garçons et filles dans la même classe et tous les niveaux, soit de la 1^{re} à la 6^e année; il n'y a souvent qu'une seule pièce dans ces petites écoles de rang. Les enfants doivent marcher pour aller à l'école et parfois sur de longues distances. Il n'y a qu'un seul professeur, la plupart du temps une femme, pour enseigner toutes les matières et tous les niveaux. Vers 1878, une 5^e école ouvre ses portes au village.

En 1923, on construit le couvent où garçons et filles suivent les cours de la première à la neuvième année. En 1953, on construit le collège des garçons.

Les années 50, c'est le début du transport scolaire et la fermeture des écoles de rang. Tous les élèves de la première à la neuvième année seront relocalisés à la nouvelle école Notre-Dame-de-Grâces, au cœur du village, école qui porte aujourd'hui le nom d'école de Saint-Alphonse. À partir de 1961, les élèves seront transportés vers les écoles de Joliette pour le secondaire.

Aujourd'hui, l'école de Saint-Alphonse, au cœur du village, regroupe 130 élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année. Ces élèves sont regroupés dans 9 classes et 9 professeurs se partagent les cours, 4 autobus assurent le transport des élèves dans la municipalité.

Couvent



Située sur la rue du Lac-Pierre Nord, près de l'église, le couvent a été démoli en 1962



<https://www.facebook.com/pg/histoiresar/posts/>

Collège



Propriété de la Municipalité, l'Hôtel de ville depuis 1975



FÊTE DE NOËL

Si tu es résident ou villégiateur de Saint-Alphonse-Rodriguez et âgé de 0 à 12 ans, le dimanche 16 décembre de 9 h à 13 h t'est entièrement consacré. Il y aura plein de nouveautés et un petit repas sera servi (soupe, creton, pain et fromage). Mais pour m'assurer que cette fête soit une réussite, j'ai besoin de ton aide pour les derniers préparatifs.

**LE DIMANCHE
16 DÉCEMBRE 2018
DE 9 H À 13 H
AU CAMP PAPILLON**



Pour participer à la fête, pour être certain que les lutins ont bien inscrit ton nom sur ma liste, tu dois absolument compléter le coupon ci-dessous et le remettre à l'**Hôtel de ville avant le 16 novembre 2018!**

***P.S. Habille-toi chaudement,
on joue dehors!***



COUPON-RÉPONSE

Nom	Sexe	Âge	Téléphone	Adresse

Vous devez inscrire parents et enfants.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Inscription obligatoire à remettre à l'Hôtel de ville avant le **16 novembre**.
Aucune inscription après cette date.



Date de tombée

Les organismes désireux de publier un article dans la prochaine parution du journal Le Rodriguais doivent faire parvenir leur texte avant le 19 octobre 2018.

Hôtel de ville

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264
Sans frais : 1 877 883-2264
Télécopieur : 450 883-0833

Courriel : info@munsar.ca
Site Web : www.munsar.ca



Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Permis de brûlage

Semaine :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
au 450 883-2264, poste 7400
de 16 h 30 à 21 h au 450 365-7657*

Les week-ends et les jours fériés :
de 9 h à 21 h au 450 365-7657*

* Vous joindrez une boîte vocale dans laquelle vous laissez votre numéro de téléphone et le Service de la sécurité incendie vous rappellera.

Bibliothèque municipale

Lundi au mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 13 h 30 à 19 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 9 h à 12 h



Connexion Internet disponible sur les heures d'ouverture



Suivez-nous!

Inscrivez-vous à notre infolettre! www.munsar.ca

Abonnez-vous à notre page Facebook et soyez à l'affût de nos nouvelles et activités. www.facebook.com/munsar.ca/

